

la proie de ceux qui sauront le mieux flatter les passions politiques du parti dominant, et se fondre le plus servilement dans le grand creuset américain. Si vous résistez à l'assimilation, vous serez frappés d'ostracisme ; si vous cédez, vous n'existerez plus comme population distincte. Ou la misère, ou l'effacement, choisissez ! C'est entre les deux cornes de ce dilemme que se trouvent placés, en ce moment, vos cousins de la Louisiane."—

Quelques uns prétendent qu'étant plus nombreux que les Canadiens des États-Unis et les Louisianais, nous pourrions opposer une résistance victorieuse aux dangers multiples de l'absorption ; mais qu'importent quelques unités de plus, quand, malgré tout, le chiffre de la population reste infime !

J. SOLINGES.

REMERCIEMENTS

Un ami sincèrement dévoué à notre humble revue, M. Ferdinand Delisle, a eu l'heureuse inspiration de travailler à la faire admettre dans le cercle nombreux de ses amis et connaissances. Sa croisade a été couronnée d'un succès qui ne peut être surpassé ; et quelques heures de propagande lui ont suffi pour recueillir une abondante moisson d'abonnés qui feraient honneur à n'importe quelle publication. Tous, abonnés comme celui qui a eu la générosité de se faire pour un quart d'heure l'agent honoraire de la *Semaine Religieuse*, voudront bien nous permettre de leur offrir nos sincères remerciements.

—Nous profitons de la circonstance pour rappeler à nos abonnés que nous tenons à être informé à temps de toute irrégularité qui peut se glisser dans le service de distribution.

Décret de Vénéralité de Mgr de Laval.

Par mandement en date du 6 novembre, le cardinal Taschereau promulgue le décret déclarant Mgr de Laval Vénéral.

(Traduction)

DÉCRET

Québec.—Cause de Béatification et de Canonisation du Vénéral serviteur de Dieu François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

SUR LA QUESTION

S'il faut signer la Commission d'Introduction de la cause dans le cas présent et à l'effet dont il s'agit ?

Issu d'une illustre et très noble-famille du diocèse de Chartres, François de Montmorency-Laval, cédant à l'ardent amour dont